

INSCRIPTION CARTES SCOLAIRES

FORMALITÉS 2025-2026

LA CARTE SCOLAIRE CSB

Une carte valable toute l'année scolaire pour un aller et un retour par jour (1 seul arrêt de montée et 1 seul arrêt de descente) au prix de 142,93 € (dont 12,00€ de frais de dossier), pour les primaires, collégiens et lycéens boursiers de moins de 18 ans.

Attention, pour les lycéens non boursiers, le prix varie selon le nombre de sections parcourues, ce dernier est calculé par Optile.

Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre mairie pour bénéficier d'éventuelles subventions accordées par votre commune.

SECTIONS	Tarif non Subventionné
2	224,3 €
3	299,6 €
4	383,7 €

Conditions d'éligibilité :

- Résider en Île-de-France : une seule adresse de domicile peut être retenue
- Être âgé(e) de moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année scolaire de souscription
- Suivre un enseignement du premier ou du second degré ou une classe de préparation à l'apprentissage et être scolarisé(e) dans un établissement public ou privé et sous contrat d'association
- Être scolarisé(e) avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire.

Pour souscrire à cette carte d'abonnement :

- Remplissez le formulaire OPTILE de demande d'abonnement en complétant les cadres A, B, et C sans oublier de dater et signer le dossier.
- Faites impérativement tamponner le formulaire par votre établissement scolaire pour une première demande uniquement
- Demander en mairie la subvention communale, si vous en bénéficiez
- Déduire la somme de la subvention au montant de la carte Optile
- Joignez :
 - Le paiement par chèque bancaire **à l'ordre de Transdev Vexin**,
Dans le cas où vous ne possédez pas votre attestation de bourse au moment de l'inscription, nous vous invitons à nous à faire 2 chèques :
 - Le premier au tarif boursier (encaissé dès l'émission de la carte)
 - Le second pour compléter l'écart de tarif entre le tarif boursier et le tarif non boursier

Transmettez votre dossier complet à l'adresse suivante avant le lundi 21 Juillet 2025 :

Par voie postale ou en main propre

Transdev Vexin
Service Cartes Scolaires
33 rue des Fossettes
95650 GENICOURT

Pour tout renseignement : cartescolaire.vexin@transdev.com

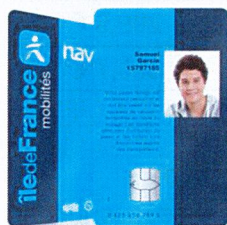


LA CARTE IMAGINE'R SCOLAIRE

Une carte valable toute l'année permettant de voyager de manière illimitée sur l'ensemble du réseau francilien (bus, trains, RER, tramways...) tous les jours de la semaine y compris pendant les vacances scolaires.

Catégorie d'élèves		Tarif (8€ compris)
NON Boursier	Collégien	187,90 €
	Lycéen ou Apprenti	392,30 €
BOURSIER	Collégien : bourse < 450 €	123,85 €
	Collégien : bourse = ou > 450 €	59,80 €
	Lycéen < 5 échelons	328,25 €
	Lycéen échelon 5 ou 6	264,20 €

Conditions éligibilité :



- Résider en Île-de-France
- Être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, externe ou demi-pensionnaire
- Suivre un cursus de l'enseignement primaire ou secondaire, ou une formation par alternance d'un niveau inférieur au baccalauréat avec le statut d'apprenti (hors contrat de professionnalisation).

Pour souscrire à cette carte d'abonnement :

- Remplissez le formulaire que vous retrouverez en ligne <https://www.iledefrance-mobilites.fr/imagine-r> (Pour les étudiants, fournir un certificat d'inscription ou de scolarité. Pour les élèves suivant une formation en apprentissage, fournir un justificatif de scolarité précisant le type de formation suivie et le type de contrat d'alternance.)

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre commune afin d'obtenir une éventuelle subvention.

Pour les communes ayant une subvention, si votre Mairie ne possède pas de n° Tiers Payant, vous devez obligatoirement passer dans l'une de nos agences afin qu'on y appose un numéro Tiers Payant avant de l'envoyer à Imagine'R.

Pour les communes n'ayant pas de subvention, veuillez envoyer le formulaire directement à Imagine'R.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler Imagine'R au [09.69.39.22.22](tel:09.69.39.22.22)